

Procès verbal de l'élection à la mandature 2025/2028 au Comité départemental de Golf des Hautes-Pyrénées du jeudi 31/10/2024 :

Le 31 octobre 2024 à 18:30 heures, le bureau électoral composé de :

- Jacques Garden, secrétaire du bureau électoral .
- Sylvie Prempain, assistante du bureau électoral .
- Yves Ribaut, président du bureau électoral et président du Comité départemental de golf des Hautes Pyrénées.
- Marc Lapeyre, Assesseur,

S'est réuni pour procéder au dépouillement du vote par correspondance de l'élection au Comité départemental de golf pour la mandature 2025/2028.

Cette assemblée avait été convoquée le même jour, à la même heure en Présentiel au Golf des Tumulus, mais la totalité des membres votants s'est déclarée favorable à un vote par correspondance par le fait qu'une seule liste, déclarée recevable par le bureau électoral, se présentait :

Après avoir procédé au dépouillement , Le Président du bureau électoral constate que 4 Associations et 1 Direction de golf mixte représentant 5783 voix sur 6492 voix potentielles se sont exprimés en faveur de la liste Yves Ribaut et comprenant les noms suivants:

- Claire Bachtanik
- Elizabeth Bonnaventure
- Jacques Feresin
- Jacques Garden
- Alain Marquette
- Sylvie Prempain
- Yves Ribaut
- Raymond Rozan
- Andrée Soto

déclare cette liste élue pour la mandature 2025/2028 du Comité départemental de Golf des Hautes Pyrénées à l'unanimité des votes exprimés et que Mr Yves Ribaut en sera le Président :

PREMIERE RESOLUTION : la liste Yves Ribaut est élue à l'unanimité.

Fait à Pouzac au siège du Comité départemental de golf des Hautes Pyrénées le 31 octobre 2024 :

le bureau électoral :
Yves Ribaut
Président

Jacques Garden
Secrétaire

Sylvie Prempain
Assesseur

Marc Lapeyre
Assesseur

